Rapport annuel 1981-1982

Conseil économique
du Canada

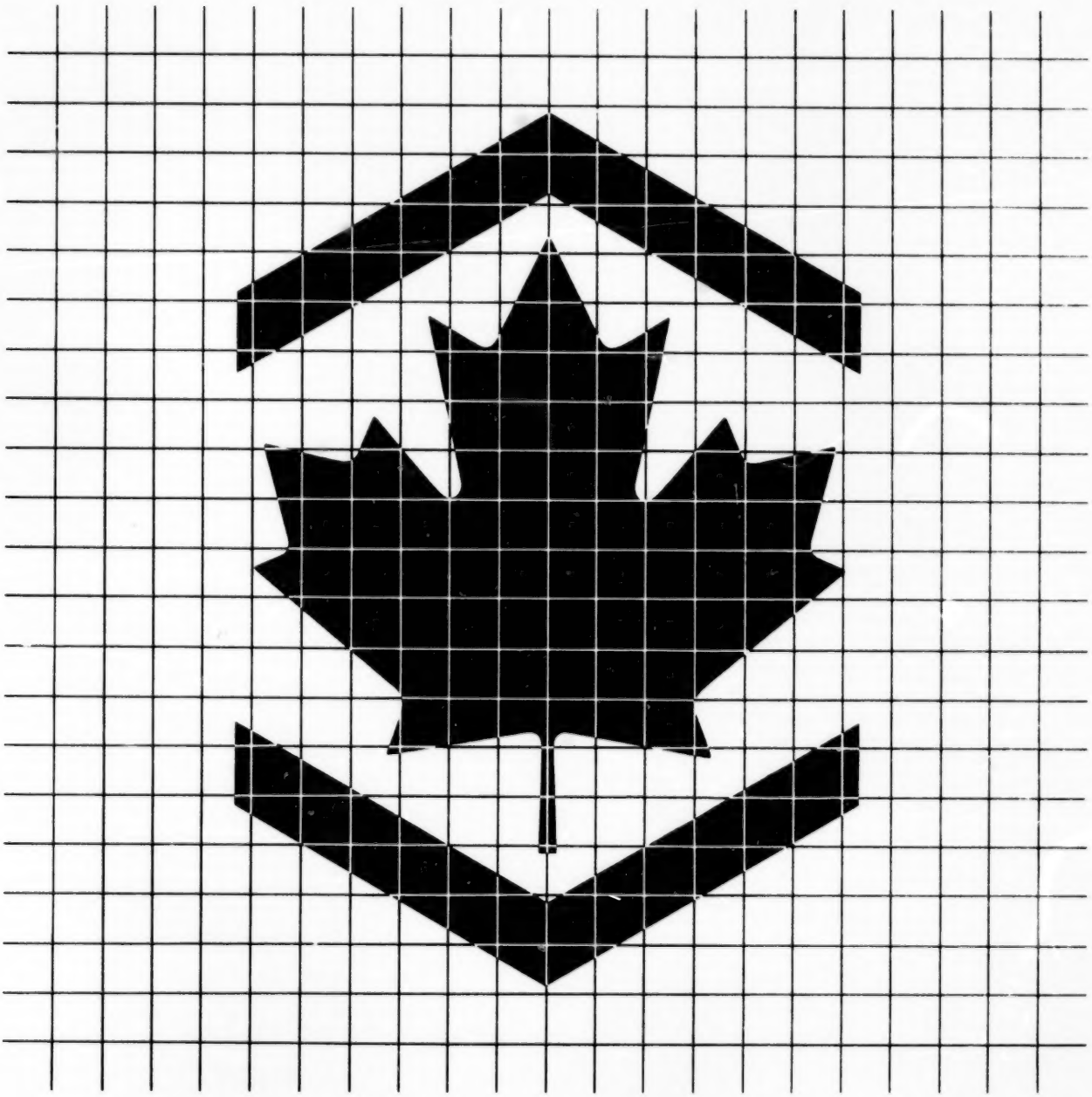

Table des matières

Lettre de présentation
2 Le message du président
5 Le Conseil économique
6 Membres du Conseil
10 Le programme de recherche
13 La Division des communications
15 Les services techniques et administratifs
15 Personnel de direction
17 L'état des dépenses
19 Publications

© Ministre des Approvisionnements et Services Canada 1982

N° de cat. ECI - 1982F
ISBN 0-662-91708-1

Economic Council of Canada | Conseil économique du Canada

Chairman's Office | Cabinet du président

le 30 juin 1982

Le très honorable
Pierre Elliott Trudeau, C.P., député
Premier ministre du Canada
Édifices du Parlement
Ottawa (Canada)

Monsieur le Premier ministre

J'ai l'honneur de vous présenter ci-après, ainsi que l'exige la Loi sur le Conseil économique du Canada, le rapport sur l'activité du Conseil économique du Canada pour l'année financière terminée le 31 mars 1982.

Je vous prie d'agréer, Monsieur le Premier ministre, l'assurance de mes sentiments dévoués.

Le président

David W. Slater

David W. Slater

P.O. Box 527
Ottawa, Ontario
K1P 5V6

C.P. 527
Ottawa (Ontario)
K1P 5V6

Le message du président

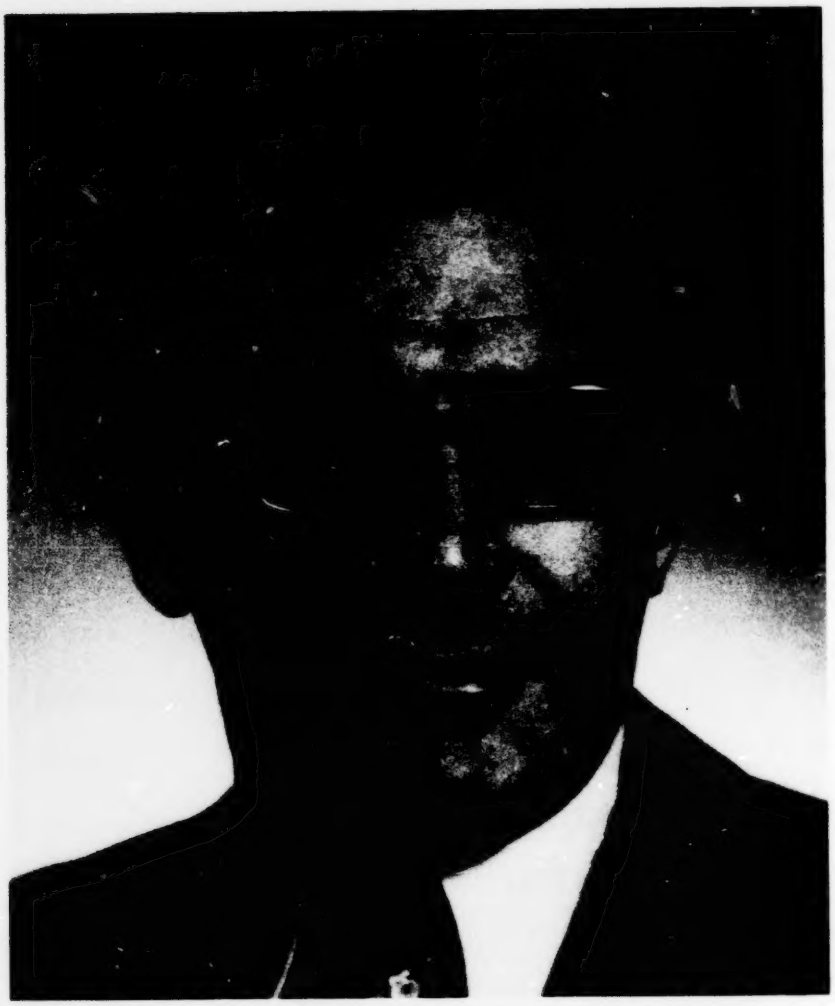

Dans son Dix-huitième Exposé annuel, publié en décembre 1981, le Conseil économique affirmait que l'économie canadienne pourrait bientôt commencer à se libérer des entraves qui la retenaient depuis plusieurs années déjà, pour réaliser vers le milieu de la présente décennie une performance nettement meilleure.

La conjoncture économique s'est toutefois gravement détériorée depuis, tant au Canada qu'à l'étranger. L'Amérique du Nord, notamment, subit une récession persistante, caractérisée par une forte baisse de l'activité économique et des bénéfices des sociétés, ainsi que par une hausse considérable du chômage et des déficits publics.

Si le taux d'inflation a fléchi sensiblement aux États-Unis, tout au moins temporairement, les taux d'intérêt nominaux restent élevés, de sorte que les taux réels ont atteint leur sommet le plus élevé depuis la Seconde Guerre mondiale. Au Canada, par contre, l'augmentation des coûts et des prix ne s'est ralentie que légèrement, dans une conjoncture récessionniste au moins aussi pénible que celle qui sévit outre-frontière. C'est pourquoi les taux d'intérêt nominaux et réels sont liés encore plus étroitement au taux d'inflation que ce n'est le cas aux États-Unis.

Par ailleurs, les prix mondiaux du pétrole ont commencé à s'abaisser à la fin de 1981 et au début de 1982, ce qui a mené à une diminution des pressions inflationnistes. Mais ce facteur, conjugué au mouvement de récession, à la persistance de taux d'intérêt élevés et à une décélération des prix réels du pétrole plus accentuée qu'on ne l'avait prévu auparavant, a sérieusement compromis la réalisation d'un certain nombre de nouveaux projets énergétiques importants au Canada et à l'étranger.

Malgré cette conjoncture défavorable, je reste convaincu qu'à moyen terme, le

Canada est en mesure de relever le rythme de croissance de la production et de l'emploi bien au-delà des chiffres enregistrés ces dernières années. Il reste, évidemment, que les pressions qui se manifestent présentement pourraient fort bien retarder ou même entraver la pleine réalisation de ce potentiel.

Il faut bien comprendre, d'ailleurs, que l'objectif, même modeste, auquel on peut raisonnablement aspirer ne sera pas atteint automatiquement. Au départ, il faudra que les pouvoirs publics et les principaux agents économiques du secteur privé parviennent à un large consensus politique sur les mesures à prendre. Un tel accord s'impose tant à l'égard des politiques et programmes que les gouvernements doivent mettre en oeuvre eux-mêmes qu'à l'égard des démarches qu'ils doivent entreprendre en collaboration avec les divers acteurs de la vie économique.

Malgré les revers qu'ont subis récemment les grands projets énergétiques sous l'effet de circonstances défavorables, plusieurs qui n'en sont présentement qu'au stade de l'élaboration demeurent quand même essentiels pour l'avenir du Canada, et leur mise en oeuvre éventuelle contribuera fortement à stimuler la croissance dans tout le pays. Pour que ces projets se concrétisent, il faudra toutefois, dans bien des cas, que le gouvernement fédéral et les provinces s'entendent sur leur gestion. Cette condition est particulièrement essentielle en ce qui touche les ressources minérales sous-marines et la pêche, qui offrent des perspectives très prometteuses.

D'autre part, il faudra développer considérablement le réseau ferroviaire et le système de distribution dans l'Ouest du pays. Bien que le Canada soit en mesure d'accroître sa production céréalière de 40 à 60 % d'ici quelques années, les agriculteurs des Prairies ne pourront participer à un tel effort que s'ils disposent des installations nécessaires pour assurer le transport efficace et rapide de leurs céréales vers les entrepôts portuaires où elles seront ensuite chargées sur les navires.

De même, on pourrait accroître sensiblement la capacité de production de notre industrie forestière, mais on n'y arrivera que si les gouvernements et le secteur privé parviennent à un accord pour améliorer les méthodes de gestion des ressources dans ce domaine.

Le Programme énergétique national et divers autres facteurs ont entraîné la canadianisation croissante d'entreprises qui appartenaient jusqu'à maintenant à des intérêts étrangers, mais cela mène aussi à une forte hémorragie de capitaux, alors même que le déficit du compte courant de la balance des paiements se trouve fort élevé. Des recherches effectuées pour le Conseil montrent qu'il est tout à fait raisonnable de vouloir atténuer l'impact de ces sorties de capitaux en empruntant à l'étranger pour financer une bonne partie des acquisitions. Voilà pourquoi il est d'autant plus souhaitable que le gouvernement fédéral et les provinces coordonnent leurs emprunts à l'étranger, afin d'assurer une meilleure gestion globale de la balance des capitaux.

Dans un document intitulé *Le développement économique du Canada dans les années 80*, où il présente le cadre d'orientation de ses politiques, le gouvernement fédéral met l'accent – fort à propos, à mon avis – sur le potentiel du Canada en matière de croissance et de développement économiques. Ce potentiel est fondé sur les possibilités qu'offrent les grands projets d'exploitation des ressources, de même que l'industrie manufacturière et le secteur des services, qui sont en mesure de contribuer largement à la réalisation de ces projets, et les industries de haute technologie qui, à l'heure actuelle, se développent à un rythme rapide.

Je suis enclin à penser, toutefois, qu'il est très important de ne pas sous-estimer les perspectives de croissance d'un grand nombre d'activités de fabrication, de transformation et de service qui ne sont pas liées à la mise en valeur des ressources, pas plus d'ailleurs qu'il ne faut diminuer l'importance des investissements dans ces secteurs. On entend souvent dire au Canada que l'industrie manufacturière et le secteur des services sont très peu concurrentiels, tant à l'intérieur même du pays qu'à l'étranger. Cette impression est attribuable, pour une bonne part, à des statistiques qui tendent à montrer que la balance commerciale du Canada au chapitre des produits finals est largement déficitaire. Or, à mon avis, ces statistiques sont trompeuses, parce qu'elles ne tiennent pas compte de toutes les activités manufacturières et semi-manufacturières au pays.

Il existe, bien sûr, certaines industries de fabrication et de services qui sont déjà bien peu compétitives et qui le devriendront probablement de plus en plus, mais il y en a d'autres, et elles sont nombreuses, qui réussissent fort bien et dont on entend rarement parler. Ces succès sont souvent le résultat de la mise en marché, à l'échelle mondiale, de produits spécialisés mis au point par les filiales canadiennes de multinationales étrangères aussi bien que par des sociétés contrôlées par des Canadiens. Pour favoriser encore plus la croissance de ce secteur, il faudrait, au départ, connaître bien davantage ses points forts et ses points faibles, actuels et éventuels.

En 1981 et en 1982, le Conseil économique a travaillé ardemment à la préparation d'un certain nombre de rapports traitant de toute une gamme de facteurs qui influent sur le potentiel de croissance futur de l'économie, désirant ainsi contribuer au processus vital de la prise de décisions.

L'un de ces rapports, intitulé *Le financement de la Confédération – D'aujourd'hui à demain,* présente une étude approfondie des rapports étroits entre le gouvernement fédéral et les provinces dans le domaine de la fiscalité. Une autre étude, tout aussi détaillée, sur le rôle important de l'État comme intermédiaire financier – dans le domaine des prêts, des subventions et des garanties de prêts accordés aux secteurs de l'agriculture, du logement, des exportations et des entreprises – sera publiée au cours du second semestre de 1982. Le rapport que le Conseil a préparé sur divers aspects relatifs à un meilleur fonctionnement du marché du travail sera également rendu public dans les mois qui viennent.

Beaucoup d'autres travaux sont en cours au Conseil, notamment des études sur le progrès technologique, la productivité et la croissance économique, axées non seulement sur des entreprises de certains secteurs particuliers, mais englobant aussi l'économie tout entière. D'autres recherches sont consacrées au développement économique de l'Ouest canadien dans le passé et à ses perspectives d'avenir, ainsi qu'à divers aspects importants de la mise en valeur des ressources énergétiques.

Le Dix-neuvième Exposé annuel, qui sera publié à l'automne de 1982, portera, comme ceux des dernières années, sur les perspectives à moyen terme du Canada, compte tenu de la conjoncture actuelle, tant au pays qu'à l'étranger, et des politiques présentement en vigueur. Dans ce contexte, le Conseil examinera les facteurs qui jouent un rôle capital à l'égard de l'évolution future de l'économie, telles les perspectives en matière d'inflation et de taux d'intérêt réels et leurs répercussions sur les investissements, le logement et le taux d'épargne. À propos de l'inflation, il tentera d'évaluer la possibilité d'appliquer diverses politiques de revenus mises de l'avant ces dernières années pour ralentir l'escalade des prix et des salaires.

Le Conseil espère que ces études contribueront à une meilleure compréhension de plusieurs éléments dont il faut tenir compte dans l'élaboration des politiques et des programmes visant à aider l'économie à mieux réaliser son potentiel. Dans une grande mesure, cependant, tout dépendra de la détermination et de la perspicacité de ceux qui doivent prendre, dès aujourd'hui, les décisions critiques qui influeront sur l'avenir du Canada.

Le Conseil économique

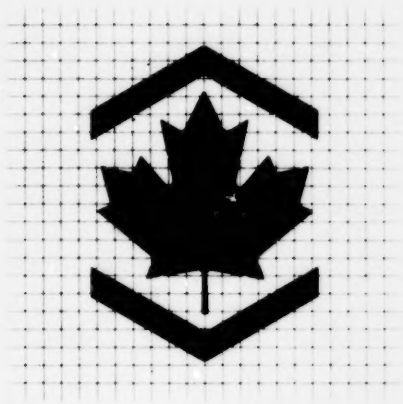

Le Conseil économique est un organisme de recherche indépendant à vocation consultative. Créé par le Parlement en 1963, il a pour mission générale d'étudier un large éventail de questions touchant au développement économique du Canada et de faire rapport de ses conclusions.

Le mandat que renferme la Loi sur le Conseil économique du Canada est fort explicite. Il enjoint au Conseil de s'intéresser non seulement à la prospérité générale du pays, mais aussi au partage équitable, entre tous les Canadiens, des bienfaits qui en découlent.

La Loi stipule que le Conseil doit renseigner le gouvernement « sur la façon dont le Canada peut atteindre les plus hauts niveaux d'emploi et de production utile afin que le pays puisse connaître un rythme accéléré et soutenu d'expansion économique et que tous les Canadiens puissent participer à la hausse du niveau de vie.»

Le Conseil remplit trois grands rôles :

- Il effectue des analyses et des études visant à améliorer notre compréhension du fonctionnement de l'économie canadienne et de ses perspectives d'avenir;
- Il recommande aux autorités politiques et au secteur privé certaines orientations propres à améliorer la performance de l'économie canadienne;
- Il éduque et informe le public au sujet des problèmes économiques, et il suscite, par l'entremise des médias d'information et autres tribunes publiques, des débats sur les grandes options et stratégies économiques.

Depuis la création du Conseil, d'autres organismes ont vu le jour au Canada, qui ont également pour vocation d'analyser les politiques économiques et de proposer des solutions aux problèmes qu'ils ont identifiés. Le Conseil économique demeure cependant le seul organisme national qui ait reçu à cette fin un mandat spécial du Parlement. Au cours des années, il s'est acquis une réputation enviable par ses évaluations des perspectives économiques à moyen et à long termes, fruit d'un travail qui relève autant de l'art que de la science.

Le Conseil se compose de 28 membres nommés par le Cabinet, qui sont secondés par un personnel d'économistes et d'autres spécialistes à plein temps travaillant sous la direction du président et de deux directeurs permanents. Les membres du Conseil forment un échantillon représentatif des divers éléments de la société canadienne. Ils collaborent à l'établissement des priorités de recherche ainsi qu'à la préparation de rapports, dont l'Exposé annuel.

L'Exposé, publié à l'automne, renferme une analyse des perspectives de l'économie canadienne à moyen et à long termes. Le Conseil y analyse la performance de l'économie, examine l'efficacité des politiques en vigueur et esquisse les orientations qui, à son avis, pourraient améliorer le bien-être général. Les délibérations des membres du Conseil débouchent sur un certain nombre de recommandations qui représentent les vues officielles de l'organisme; les membres peuvent toutefois exprimer à titre personnel des opinions divergentes, s'ils le désirent.

Au programme de recherche régulier du Conseil viennent s'ajouter, à l'occasion, des études spéciales mandatées par le Premier ministre. La réglementation publique et l'économie terre-neuvienne sont au nombre des questions qu'il a examinées dans le cadre de tels mandats ces dernières années.

Les travaux entrepris par le Conseil depuis sa création constituent une analyse permanente, en quelque sorte, de la performance de l'économie, axée notamment sur les politiques mises en oeuvre et sur les effets que divers scénarios sont susceptibles d'exercer sur les perspectives économiques du Canada. Ses projections, ses analyses et ses recommandations ont joué un rôle important dans les débats sur la politique publique depuis une décennie.

L'activité économique touche presque tous les aspects de la vie quotidienne. C'est pourquoi les travaux du Conseil ont été si variés, portant tout aussi bien sur la répartition de la richesse entre les régions du Canada que sur le coût d'une course en taxi à Montréal, l'aménagement spatial à Vancouver ou la portée économique des ravages causés par la tordeuse de l'épinette à Terre-Neuve.

Les recherches actuelles du Conseil reflètent les préoccupations de la plupart des Canadiens au sujet des taux élevés d'intérêt, d'inflation et de chômage, ainsi que de la nécessité pour le Canada d'adopter des politiques qui lui permettront de réaliser son potentiel de croissance et d'autonomie en matière d'approvisionnements énergétiques.

Membres du Conseil

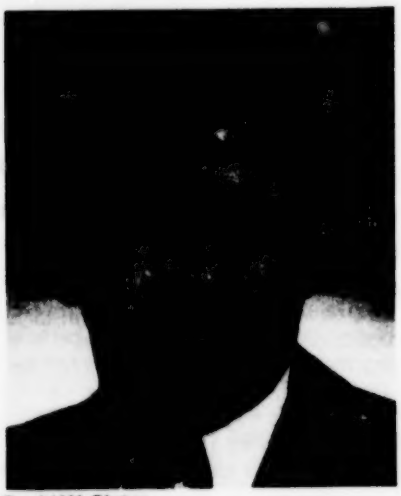

David W. Slater
Président

Peter M. Cornell
Directeur

Patrick Robert
Directeur

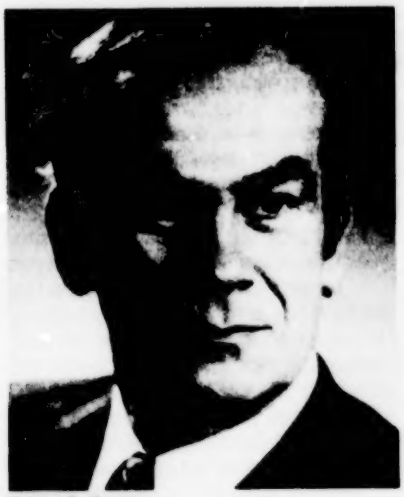

Philip C. Barter
Associé principal
Price Waterhouse and Co.
Vancouver (Colombie-Britannique)

David Blair
Vice-président
Région de l'Atlantique
Canadien National
Moncton (Nouveau-Brunswick)

Pierre Brien
Vice-président
Société immobilière du Canada
(Mirabel) ltée
Ste-Scholastique (Québec)

Robert B. Bryce
Fonctionnaire retraité
Ottawa (Ontario)

Mildred S. Dobrin
Vice-présidente et directrice générale
Miracle Mart
Ville St-Laurent (Québec)

G. Campbell Eaton
Directeur général
Newfoundland Tractor and Equipment Co. Ltd.
Saint-Jean (Terre-Neuve)

Eileen Forbom
Directrice générale
United Broadcasting Limited
Sudbury (Ontario)

Donald F. Forster
Recteur
Université de Guelph
Guelph (Ontario)

Shirley B. Goldenberg
Professeur
Faculté d'administration
Université McGill
Montréal (Québec)

T. Earle Hickey
Ancien ministre des Finances de
l'Île-du-Prince-Édouard
Charlottetown (Île-du-Prince-
Édouard)

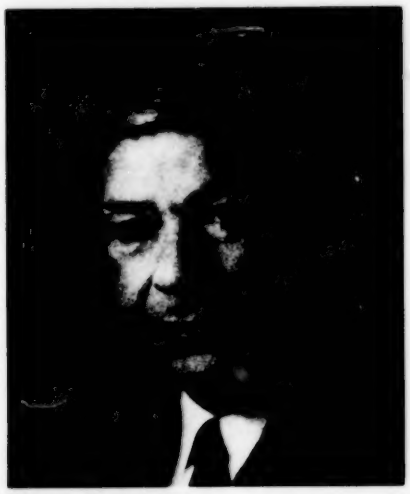

Kalmen Kaplansky
Chercheur supérieur
Centre des droits de la personne
Université d'Ottawa
Ottawa (Ontario)

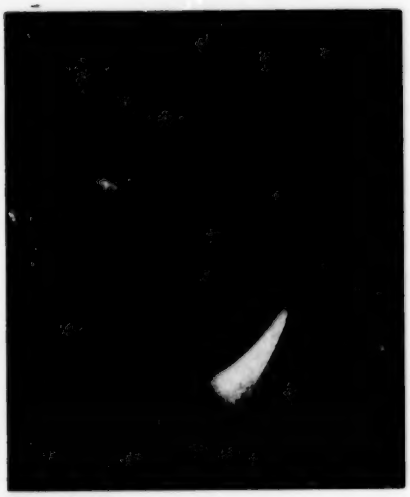

Pierre Lortie
Président
Bourse de Montréal
Montréal (Québec)

Donald H. McDougall
Associé
Stewart, MacKeen & Covert
Halifax (Nouvelle-Écosse)

Paul L. Paré
Président et directeur général
Imasco Limitée
Montréal (Québec)

Alastair H. Ross
Président
Allaro Resources Ltd.
Calgary (Alberta)

Expirations de mandats, nominations et démission

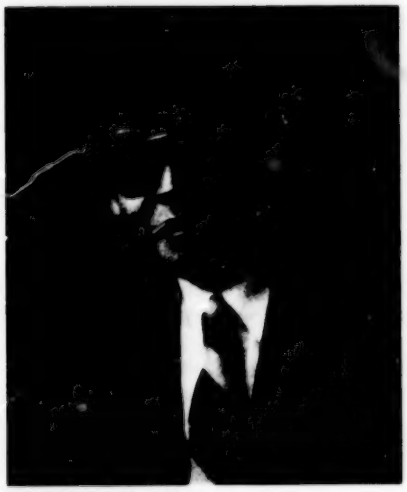

Patrick Shimbashi
Agriculteur
Taber (Alberta)

Ralph G. M. Sultan
Ancien vice-président exécutif
Hudson Bay Mining and Smelting Co. Limited
Toronto (Ontario)

Roy Vogt
Professeur
Collège Saint-Paul
Université du Manitoba
Winnipeg (Manitoba)

Au cours de l'exercice se terminant le 31 mars 1982, le mandat des membres suivants est arrivé à expiration :

J. A. McCambly (7 avril 1981)
H. W. Arthurs (22 juin 1981)
W. A. Dimma (22 juin 1981)
N. Forget (22 juin 1981)
P. Laurin (22 juin 1981)
H. I. Macdonald (22 juin 1981)
P. H. Pearse (27 juin 1981)
N. A. Bromberger (1er janvier 1982)
J. H. Stevens (1er janvier 1982)

Les membres suivants ont été nommés le 10 décembre 1981 :

P. Brien
D. F. Forster
T. E. Hickey

Le mandat des membres suivants a été renouvelé :

R. B. Bryce (22 juin 1981)
M. S. Dobrin (22 juin 1981)
K. Kaplansky (22 juin 1981)
D. W. Blair (23 juillet 1981)
R. G. M. Sultan (23 juillet 1981)

Les membres du personnel suivants ont été nommés membres à plein temps et directeurs du Conseil le 24 août 1981 :

P. M. Cornell
P. C. J. Robert

Le membre suivant a démissionné :

D. W. Blair (15 mars 1982)

Le programme de recherche

Les travaux de recherche du Conseil sont effectués par plusieurs équipes composées de spécialistes possédant une formation poussée en science économique ainsi qu'une expérience variée acquise à l'université, dans la fonction publique ou dans l'industrie. En outre, il arrive souvent que des experts de l'extérieur soient invités à participer à ces travaux.

Performance et perspectives

En 1981, l'équipe *Performance et perspectives* a été chargée de préparer le Dix-huitième Exposé annuel du Conseil sur les perspectives de l'économie canadienne à moyen et à long termes. Les recherches ont porté sur la mise au point de deux grandes stratégies destinées à montrer comment on pourrait améliorer la performance de l'économie par diverses modifications aux politiques présentement en vigueur. Dans la première stratégie envisagée, l'objectif était de contrôler l'inflation et de réduire le déficit du gouvernement fédéral, tandis que la seconde visait à combattre l'inflation et à stimuler la croissance économique.

En présentant les résultats de son analyse dans cet Exposé, intitulé *Sortir de l'impasse,* le Conseil concluait que, pour être efficaces, les politiques visant à améliorer la performance économique devaient être axées à la fois sur l'offre et sur la demande. Il présentait ensuite six recommandations précises : diminution des impôts sur les sociétés; maintien de la politique d'austérité à l'égard des dépenses publiques; réduction des impôts indirects sur les produits non énergétiques, assortie d'un contrôle visant à s'assurer que les consommateurs en bénéficient; augmentation modérée de l'impôt fédéral sur le revenu des particuliers en 1983 et 1984; modifications fiscales semblables de la part des gouvernements provinciaux. En outre, le Conseil estimait qu'on devrait mettre au point des programmes visant expressément à aider les personnes à bas revenu à faire face aux augmentations rapides du prix du pétrole.

Outre sa contribution à la préparation de l'Exposé annuel et à d'autres recherches effectuées au Conseil, cette équipe s'occupe du développement et de la mise à jour du modèle économétrique CANDIDE 2.0. Elle peut, à l'aide de ce dernier, mesurer la performance de l'économie et effectuer des simulations correspondant à divers scénarios.

L'équipe collabore aussi activement avec d'autres utilisateurs du secteur public et du secteur privé qui désirent appliquer le modèle à la solution de leurs propres problèmes.

Le Dix-neuvième Exposé

Le Dix-neuvième Exposé annuel, qui doit être publié à l'automne 1982, présentera comme d'habitude un examen de la performance de l'économie et des perspectives de croissance pour l'avenir. Une équipe spéciale a été formée pour analyser les problèmes économiques et les interventions possibles à moyen terme. L'Exposé s'appuiera aussi sur les projections et les simulations à moyen terme effectuées par l'équipe CANDIDE.

Progrès technologique, productivité et croissance

L'équipe *Progrès technologique, productivité et croissance* effectue présentement une étude de la productivité dans une optique microéconomique. Les résultats en seront publiés dans un rapport que le Conseil consacrera aux politiques industrielles, et notamment, aux problèmes et obstacles qui confrontent les gouvernements dans leur volonté de promouvoir le progrès technologique, la productivité et la croissance économique. La publication de ce rapport est prévue pour la fin de l'année 1982.

L'équipe publiera également des études distinctes sur certains aspects particuliers de ces recherches, y compris une évaluation des programmes publics d'aide à la recherche et au développement, les moyens appropriés de comparer les dépenses engagées dans ce domaine au Canada et à l'étranger, l'effet des modifications aux barrières commerciales sur les ventes et sur la productivité des industries canadiennes et, enfin, la diffusion de la nouvelle technologie dans le secteur des services.

Croissance et productivité

L'équipe *Croissance et productivité* concentre ses recherches sur les politiques favorisant la croissance de la productivité pour améliorer la performance de l'économie canadienne. Les travaux se situent aussi bien au niveau macroéconomique que microéconomique, car ni l'une ni l'autre perspective ne rend compte, à elle seule, des tendances récentes de la productivité. L'analyse comportera une appréciation de diverses politiques visant à stimuler la croissance et la productivité et à éliminer les facteurs qui y font obstacle. Elle portera non seulement sur le progrès technologique, mais sur tous les facteurs contribuant au processus de la production. Le Conseil prévoit publier les résultats des travaux de cette équipe en 1983.

La croissance de la productivité résulte des décisions que prennent les chefs d'entreprises dans le but de minimiser leurs coûts de production, et ces décisions sont souvent influencées par les politiques publiques. C'est pourquoi l'analyse sera fondée pour une bonne part sur la modélisation des processus décisionnels au niveau de l'entreprise.

Le rapport final portera sur l'incidence des interventions des gouvernements dans divers domaines : l'effet des lois relatives au salaire minimum sur la formation en cours d'emploi; celui qu'exercent sur la productivité les mesures de lutte contre la pollution; la structure fiscale considérée dans ses interactions avec l'inflation et les coûts de production des entreprises; les répercussions de la concentration industrielle et des tarifs, dans la mesure où ces aspects influent sur la compétitivité de l'industrie canadienne, tant au pays qu'à l'étranger; et, enfin, la possibilité pour les entreprises de réaliser des économies d'échelle. D'autres sujets seront abordés : les méthodes de gestion et la prise de risques, et leurs conséquences sur la croissance et la productivité; la mesure de la productivité dans certains services, tels la santé, l'éducation, les finances et les transports; et, enfin, l'évolution de la qualité de la main-d'oeuvre.

Marché du travail

Les travaux de recherche de l'équipe *Marché du travail* ont pour objet d'identifier la nature des déséquilibres qui marqueront le marché de l'emploi au cours des années 80. Son programme comprend la mise au point de projections qui serviront à calculer l'offre et la demande de main-d'oeuvre dans les diverses professions. L'équipe a analysé l'efficacité du Programme de formation de la main-d'oeuvre du Canada et a mené des enquêtes empiriques sur le processus de la recherche d'emploi et sur la dynamique du marché du travail. Le Conseil doit publier en juin 1982 un rapport présentant les conclusions de ces recherches.

Le rapport examine la part du chômage de courte durée, dit « de mobilité », et celle du chômage de longue durée. Il se penche aussi sur l'identification des pénuries, actuelles et futures, de main-d'oeuvre qualifiée, sur les relations entre la formation professionelle et les besoins de travailleurs, sur le rôle de l'information dans le processus d'ajustement et sur celui des politiques de création d'emplois.

Études régionales–Fiscalité

L'équipe *Études régionales–Fiscalité a* été mise sur pied pour examiner les problèmes reliés au fédéralisme fiscal. Elle a concentré ses efforts sur les questions soulevées par la renégociation de la Loi sur les accords fiscaux. Cette loi régit les principaux arrangements financiers entre le gouvernement fédéral et les provinces, notamment en matière de perception des impôts, de péréquation en faveur des provinces les plus pauvres et de financement, par le gouvernement fédéral, des régimes d'assurance-maladie, des services hospitaliers et d'enseignement postsecondaire, en vertu des ententes sur le « financement des programmes établis ».

Les travaux de l'équipe ont mené à la publication, en février 1982, d'un rapport du Conseil, intitulé *Le financement de la Confédération.* Il traite surtout des thèmes suivants : l'avenir du régime de péréquation et du financement des programmes établis; les subventions fédérales-provinciales aux soins de santé et à l'enseignement postsecondaire; l'incidence des accords fiscaux sur la mise en oeuvre des politiques de stabilisation; l'effet des décisions relatives aux prix des richesses naturelles sur la position budgétaire du gouvernement fédéral et des provinces et sur les transferts intergouvernementaux; les liens entre les transferts, la mobilité des facteurs de production et l'allocation efficace des ressources dans l'économie; les objectifs d'harmonisation fiscale et budgétaire du gouvernement fédéral et des provinces; ainsi que la nature du processus par lequel sont conclus les accords fiscaux.

Études régionales–Développement

Le mandat que le Parlement a confié au Conseil lui prescrit notamment de s'intéresser au développement régional. Le rapport sur l'économie de Terre-Neuve, publié en 1980, est la plus récente des nombreuses études entreprises par le Conseil en vue de susciter une meilleure compréhension des économies des régions du Canada.

Le nouveau projet d'étude sur l'économie de la région de l'Ouest prévoit des recherches dans onze domaines : les transports, l'effet des variations des prix énergétiques sur les revenus, l'exploitation forestière, l'agriculture, l'industrie minière, la commercialisation des produits d'exportation de l'Ouest, la fabrication, les migrations vers l'Ouest, l'évolution du secteur des services, les répercussions de l'exploitation des ressources énergétiques de l'Ouest sur le reste de l'économie canadienne et l'application de la notion de développement régional équilibré aux provinces de l'Ouest.

Afin de faciliter les consultations et d'assurer une présence du Conseil dans l'Ouest tout au long des travaux de recherche, le Conseil a ouvert une permanence à l'Université de l'Alberta.

Marchés financiers

Les programmes gouvernementaux de prêts et de garanties de prêts, qui ont crû rapidement au cours des deux dernières décennies, ont eu des effets appréciables sur l'économie canadienne. Le travail de l'équipe *Marchés financiers* consiste à analyser l'efficacité de ces programmes.

L'étude porte principalement sur les prêts et les garanties de prêts consentis

par le gouvernement fédéral et les provinces aux secteurs des entreprises, de l'agriculture, des exportations et du logement. Ces quatre secteurs ont bénéficié de plus de 80 % des prêts et garanties de prêts en cours consentis au secteur privé.

Les champs de recherche comprennent notamment la nature et la portée de l'intervention gouvernementale et les objectifs visés; le climat général dans lequel cette intervention a eu lieu, y compris l'état des marchés financiers; les répercussions qu'elle a eues sur la répartition des ressources financières et réelles et sur les politiques de stabilisation; et l'efficacité avec laquelle l'aide financière est transmise. L'étude a pour but de déterminer le degré de succès des instruments financiers utilisés dans la réalisation des objectifs gouvernementaux et d'examiner l'opportunité de recourir à d'autres moyens pour réaliser les mêmes fins, tels les subventions aux immobilisations, les stimulants fiscaux et les modifications à la réglementation actuelle.

Les travaux de l'équipe donneront lieu à un rapport qui sera publié vers la fin de 1982.

Explorations

L'équipe *Explorations* a été formée pour effectuer une étude préliminaire de diverses questions économiques en vue d'en préciser la nature, la portée et la pertinence, ainsi que pour entreprendre des projets limités. En aidant le Conseil à mieux cerner les thèmes qu'il pourrait aborder à l'avenir, l'équipe lui permet d'élaborer son futur programme de recherche.

Parmi les thèmes qu'examine cette équipe à l'heure actuelle, signalons : les difficultés qu'éprouvent les femmes sur le marché du travail et les mesures qu'on pourrait prendre pour améliorer leur sort; l'évolution du rôle des gouvernements et des sociétés de la Couronne dans le développement de l'industrie canadienne; les effets économiques et administratifs de divers programmes de lutte contre l'inflation, en particulier ceux qui se fondent sur des mesures fiscales incitatives ou dissuasives; les mécanismes et programmes d'adaptation de la main-d'oeuvre et de l'industrie qui doivent être mis en place pour permettre au Canada de tirer parti des nouvelles possibilités commerciales suscitées par la croissance des pays en voie d'industrialisation ou de développement.

Énergie

L'évolution du secteur énergétique est liée de si près au fonctionnement de l'économie canadienne que le Conseil a jugé bon d'y consacrer une étude spéciale. Certes, plusieurs des équipes de recherche ont jusqu'ici eu l'occasion de se pencher sur diverses questions et politiques touchant au secteur énergétique dans le cours normal de travaux principalement orientés sur d'autres problèmes. En décembre 1981, toutefois, le Conseil a décidé d'entreprendre un programme de recherche axé uniquement sur la question de l'énergie. Ces travaux déboucheront sur la publication, vers le milieu de l'année 1984, d'un rapport principal et de quelques études documentaires.

L'objet principal de ces recherches consiste à trouver un terrain d'entente pour les débats sur la politique énergétique au Canada et à formuler des stratégies économiques susceptibles d'aider les gouvernements et les entreprises actives dans ce secteur. Ces préoccupations mènent naturellement à l'étude de questions comme le rôle des pouvoirs publics, le prix des produits énergétiques de substitution, et ainsi de suite. On étudiera aussi les diverses formules de développement économique, les questions reliées aux impôts et aux redevances, les méthodes de partage des recettes énergétiques, ainsi que les répercussions financières de ces éléments sur les régions et sur les gouvernements. On examinera en outre les politiques relatives à la propriété canadienne, le commerce interprovincial des produits énergétiques, les politiques d'exportation et d'importation et les changements dans les structures organisationnelles.

Divers thèmes feront l'objet d'études particulières: la place qu'occupent les marchés mondiaux des produits énergétiques dans l'élaboration de la politique énergétique canadienne ; les politiques énergétiques fédérales et provinciales ; de même que l'offre et la demande de pétrole brut et synthétique, de pétrole provenant des régions éloignées, de gaz naturel, et d'électricité de diverses sources. Le Conseil n'entreprendra pas, cependant, de produire un ensemble complet de prévisions de l'offre et de la demande, puisque l'Office national de l'énergie effectue déjà des travaux dans ce domaine. Il tentera plutôt de déterminer avec plus de précision le degré de sensibilité de l'offre et de la demande d'énergie à diverses politiques d'imposition et de réglementation, afin de voir comment elles pourraient être mieux adaptées aux objectifs que visent les responsables de la politique énergétique.

Études spéciales

La Loi sur le Conseil économique du Canada contient une disposition prévoyant que le Premier ministre du Canada puisse demander au Conseil d'entreprendre des projets de recherche spéciaux.

La réglementation

Lors d'une conférence fédérale-provinciale tenue en février 1978, les premiers ministres ont convenu de

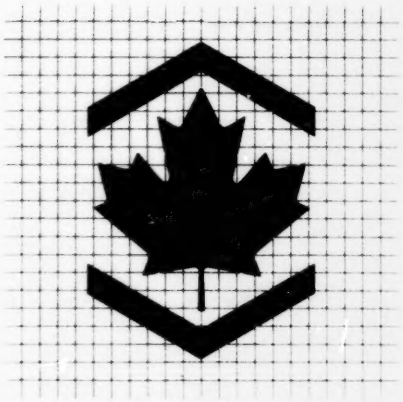

La Division des communications

demander au Conseil économique de mener une étude approfondie de la réglementation à laquelle le secteur privé est assujetti par les divers paliers de gouvernement.

Le programme de recherche a été mis au point à la suite de nombreuses consultations avec des hauts fonctionnaires provinciaux, des représentants des entreprises, des syndicats, des associations de consommateurs et de particuliers oeuvrant dans le secteur privé. Un rapport provisoire consacré principalement au processus de la réglementation a été publié en décembre 1979.

Le rapport final, paru en juin 1981, traite de la substance de la réglementation plutôt que de ses mécanismes. Il comprend une analyse de ses effets dans des domaines tels que la protection de l'environnement, l'agriculture et la pêche, la transformation et la distribution des aliments, la santé et la sécurité, le transport aérien, ferroviaire et routier, les télécommunications, l'accréditation professionnelle et le coût qu'impose aux entreprises la conformité aux règlements.

La Division des communications est chargée de mettre au point et d'appliquer la stratégie du Conseil dans le domaine des communications. À cette fin, elle publie et diffuse les documents du Conseil dans les deux langues officielles, maintient un programme de relations avec les médias, anime un programme d'information, publie un magazine trimestriel et organise des séminaires et des conférences publiques.

En publiant les résultats de ses recherches et ses recommandations, le Conseil veut favoriser une meilleure compréhension des questions économiques et susciter des débats publics sur les stratégies et solutions à adopter. Au cours de l'année écoulée, il a publié un certain nombre d'études monographiques et trois grands rapports. La Division des communications a assuré la rédaction, la traduction, la révision, l'édition et la promotion de ces publications.

Dans son magazine trimestriel *Au Courant,* le Conseil renseigne les lecteurs sur les projets en cours et les documents déjà publiés. S'adressant à un vaste auditoire, cette revue est distribuée gratuitement, dans les deux langues officielles, à plus de 45 000 lecteurs – hommes d'affaires, professeurs, étudiants, syndiqués, décideurs aux trois paliers de gouvernement, et ainsi de suite.

Par son programme de relations avec les médias, le Conseil vise à les encourager à s'inspirer de ses travaux pour leurs reportages sur les questions économiques. Les conférences de presse, séances d'information et interviews qu'il organise sont les principaux moyens qu'il emploie pour entretenir des relations suivies avec les représentants de la presse écrite et parlée.

Conférences

L'organisation de conférences et de séminaires publics constitue une part importante des fonctions de la Division des communications. Conférences et colloques ont pour but de susciter des discussions sur les travaux et recommandations du Conseil et d'offrir aux représentants des entreprises, des syndicats, des gouvernements et des universités la possibilité de faire connaître leurs réactions aux questions soulevées dans ses rapports et ses études.

Conférences nationales sur la réforme de la réglementation

Après la publication du rapport du Conseil sur la réglementation publique de l'économie, intitulé *Pour une réforme de la réglementation,* des conférences ont eu lieu, l'été dernier, à Toronto, Montréal et Vancouver. Parrainées conjointement par le Conseil économique et l'Institut de recherches politiques, elles avaient pour but de favoriser des débats publics sur les questions examinées dans le rapport du Conseil et de susciter l'appui du public à la réforme de la réglementation.

On a tenu des tables rondes, auxquelles des spécialistes de l'extérieur avaient été invités à participer, portant sur les principaux thèmes du rapport : réglementation économique directe des transports et des télécommunications; accréditation professionnelle; contrôle des ressources collectives comme la pêche, l'air et l'eau: réglementation sociale dans des domaines comme la santé, la sécurité des travailleurs et la protection des consommateurs.

Les résumés des débats ont été publiés dans *Au Courant* (vol. 2, nos 2 et 3).

Colloque sur l'inflation, la fiscalité et la comptabilité des entreprises

Dans son Seizième Exposé annuel, le Conseil soulignait que, dans le régime fiscal actuel, l'inflation alourdit sensiblement le fardeau des impôts que de nombreuses sociétés doivent supporter. Comme les méthodes comptables traditionnelles reposent largement sur les coûts d'acquisition, elles sont incapables de rendre compte de manière exacte des variations que subit, en période d'inflation, la valeur réelle de leur mesure fondamentale, le dollar. Un certain nombre d'organismes et de corporations professionnelles ont donc proposé des moyens de corriger les biais causés par l'inflation dans les bilans et les rapports fiscaux des entreprises.

Vu la complexité du problème, le Conseil estimait qu'on pourrait alimenter les débats en invitant des experts et d'autres personnes intéressées à participer à une conférence sur le sujet. Celle-ci a eu lieu à Toronto en octobre dernier. Elle a été organisée avec la collaboration de l'Institut canadien des comptables agréés, de l'Association des manufacturiers canadiens, de la Chambre de commerce du Canada, de la Fédération canadienne de l'entreprise indépendante et de l'Association canadienne d'études fiscales. Les discussions ont touché aux différentes solutions proposées et à leur incidence sur divers aspects de l'activité économique, comme les décisions en matière d'investissement, les politiques fiscales et la structure des entreprises. Le compte rendu du colloque, qui sera publié au printemps, comprendra un résumé des discussions, ainsi que des condensés des documents présentés.

Séminaires

Afin de maintenir des contacts réguliers avec le monde des affaires, les syndicats, les gouvernements et les divers groupes qui s'intéressent aux questions économiques, le Conseil organise périodiquement des séminaires avec la participation d'éminents observateurs de la vie publique. Les chercheurs d'autres organismes et ministères gouvernementaux sont aussi invités à y assister. Voici la liste des orateurs et des sujets traités au cours de la dernière année.

1981

le 2 avril
Les ententes fiscales fédérales-provinciales et la conduite des politiques de stabilisation
Pierre Fortin, Université Laval

le 16 avril
Le financement des services d'utilité publique et le gaspillage économique
G. Jenkins, Université Harvard

le 1er octobre
La qualité de la vie au travail, l'organisation et l'industrie textile canadienne
P. Clark, Université d'Aston à Birmingham

le 30 novembre
L'évolution des politiques industrielles au Canada – Une perspective historique
M. Bliss, Université de Toronto

le 16 décembre
L'énergie nucléaire et les options énergétiques du Canada
F. Belaire, Énergie atomique du Canada Ltée

1982

le 25 janvier
L'offre de bois brut – Pénuries imminentes et projections de la demande
L. Reed, Environnement Canada

le 5 février
Séminaire sur le Dix-huitième Exposé annuel
R. Preston, équipe *Performance et perspectives*

le 9 février
Les sources d'énergie renouvelables
R. Overend, Conseil national de recherches
D. Strange, ministère de l'Énergie, des mines et des ressources

le 11 février
Conservation de l'énergie
G. Armstrong, ministère de l'Énergie, des mines et des ressources

le 12 février
La conjoncture et les politiques économiques des États-Unis
L. Atkinson, Bureau du budget, Congrès des États-Unis

le 15 février
Analyse des énergies passives
D. Brooks, Energy Probe

le 16 février
Les perspectives d'avenir d'Hydro-Québec
J. Bourbeau, Hydro-Québec

le 1er mars
La recherche préparatoire au rapport intitulé *Du travail pour demain – Les perspectives d'emploi pour les années 80*
G. Swartz, Canadian Loric Consultants Limited

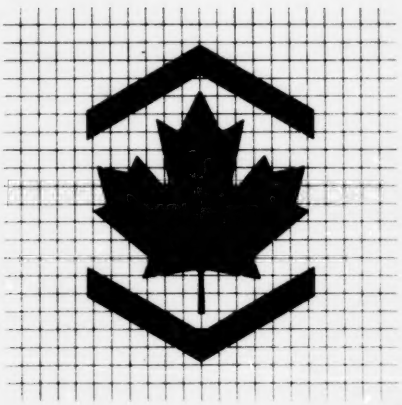

Les services techniques et administratifs

Le Conseil dispose de services techniques et administratifs conçus pour répondre aux besoins spécifiques de son personnel de recherche.

La réorganisation des services administratifs, amorcée en 1980, est maintenant terminée. Le Conseil est désormais doté de mécanismes plus méthodiques pour la gestion des ressources administratives, financières et humaines. Ces nouvelles procédures, qui s'inspirent de celles qui sont en vigueur ailleurs au sein de la fonction publique, permettront de gérer ces ressources de manière plus rationnelle et plus efficace.

Étant donné la nature des travaux du Conseil, le service statistique et informatique joue un rôle de premier plan; il entretient des rapports très étroits avec les chercheurs. Une partie de son personnel s'occupe de l'élaboration de programmes informatiques et de logiciels.

L'autre partie du personnel de ce service remplit une fonction d'appoint; elle est chargée de la vérification des sources et de l'exactitude des données. Tous les tableaux ou calculs nécessaires à la préparation des rapports du Conseil y sont vérifiés avant la publication.

La bibliothèque est l'autre service dont les liens avec les chercheurs sont très étroits. Mise sur pied peu après la création du Conseil, elle compte environ 30 000 livres, documents, ouvrages de référence et périodiques dans les domaines de l'économique, des finances, des sciences sociales et de la statistique.

La bibliothèque du Conseil est représentée au Conseil des bibliothèques du gouvernement fédéral et au Conseil fédéral de micrographie. Elle est également un dépositaire des publications fédérales. On étudie présentement la possibilité d'en informatiser certains services.

Personnel de direction

Président
David W. Slater

Directeurs du Conseil
P. M. Cornell
P. Robert

Secrétaire du Conseil
W. E. Haviland

Chefs de projet et de service

Croissance et productivité
K. E. A. DeSilva

Performance et perspectives
R. S. Preston

Études régionales–Fiscalité
D. O. Sewell

Études régionales–Développement
N. M. Swan

Marché du travail
K. Newton

Marchés financiers
A. Ryba

Progrès technologique, croissance et productivité
N. M. Swan

Mandat sur la réglementation
R. A. Jenness

Énergie
L. W. Copithorne

Explorations
R. A. Jenness

Division des communications
J. Fortin

Services techniques et administratifs
Y. Goulet

AUDITOR GENERAL OF CANADA VÉRIFICATEUR GÉNÉRAL DU CANADA

Le Conseil économique du Canada
et
Le très honorable Pierre Elliott Trudeau, C.P., C.R., député
Premier ministre du Canada

J'ai vérifié l'état des dépenses du Conseil économique du Canada pour l'exercice terminé le 31 mars 1982. Ma vérification a été effectuée conformément aux normes de vérification généralement reconnues, et a comporté par conséquent les sondages et autres procédés que j'ai jugés nécessaires dans les circonstances.

À mon avis, cet état financier présente fidèlement les dépenses du Conseil pour l'exercice terminé le 31 mars 1982 selon les conventions comptables énoncées dans la note 2 afférente à l'état financier, appliquées de la même manière qu'au cours de l'exercice précédent.

Le Vérificateur général du Canada,

Ottawa (Ontario)
le 8 juin 1982

Conseil économique du Canada
(Constitué en vertu de la Loi sur le Conseil économique du Canada)

État des dépenses pour l'exercice terminé le 31 mars 1982

	1982	1981
Salaires et prestations aux employés	$5 409 834	$4 902 546
Services professionnels et spéciaux	1 050 928	1 680 310
Location de bureaux	502 000	400 000
Publicité, publication de rapports et d'études	427 296	363 386
Voyages et déménagements	234 465	188 690
Ameublement et matériel de bureau	167 580	57 690
Papeterie et fournitures	142 477	157 499
Communications	128 789	104 557
Location de matériel	56 191	73 917
Réparation de l'ameublement et du matériel	28 784	17 809
Réaménagement	21 905	46 983
Règlement de poursuites judiciaires	13 000	—
Divers	3 183	922
Total des dépenses	**$8 186 432**	**$7 994 309**
Total des dépenses financé par:		
Affectation de crédits		
Crédit n° 20 – Conseil privé (note 3)	$6 880 432	$6 916 309
Crédit statutaire – Contribution aux régimes sociaux des employés	717 000	602 000
Services fournis gratuitement par des ministères du gouvernement	589 000	476 000
	$8 186 432	$7 994 309

Approuvé:

David W. Slater

Le président

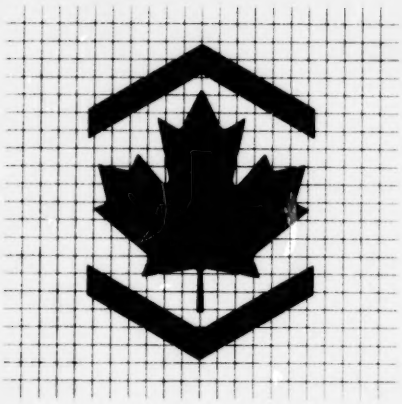

Notes afférentes à l'état des dépenses du 31 mars 1982

Autorisation et objectif

Le Conseil économique du Canada a été constitué le 2 août 1963, en vertu de la Loi sur le Conseil économique du Canada. L'objectif du Conseil est de renseigner le Premier ministre et de lui faire des recommandations sur la façon dont le Canada peut atteindre les plus hauts niveaux d'emploi et de production utile à moyen et à long terme afin que le pays puisse connaître un rythme accéléré et soutenu de croissance économique et que tous les Canadiens puissent participer à la hausse du niveau de vie.

Conventions comptables

Les comptes du Conseil sont tenus selon la méthode de comptabilité de caisse, modifiée pour inclure les sommes payées en avril pour travaux exécutés, biens livrés ou services rendus avant le 1er avril, conformément à l'article 30 de la Loi sur l'administration financière. Les comptes sont alors redressés, afin de refléter les comptes créditeurs à la fin de l'exercice, qui demeurent impayés au 30 avril.

Les achats de mobilier et de matériel sont inscrits dans les dépenses de l'exercice pendant lequel ils sont acquis.

Les dépenses comprennent également un montant estimatif des services fournis gratuitement par des ministères du gouvernement.

Les conventions comptables sont conformes à celles qu'utilisent les ministères du gouvernement du Canada.

Financement - crédit n° 20

Les fonds nécessaires au financement des dépenses non statutaires du Conseil sont fournis par une affectation de crédit du Parlement, soit le crédit n° 20 du Conseil privé. Le crédit disponible et utilisé est ventilé de la façon suivante :

	1982	1981
Crédit disponible	$7 023 000	$7 596 000
Moins:		
Somme devenue périmée conformément à l'article 30 de la Loi sur l'administration financière	142 568	511 691
Somme gelée par le Conseil du Trésor	—	168 000
	142 568	679 691
Crédit utilisé	**$6 880 432**	**$6 916 309**

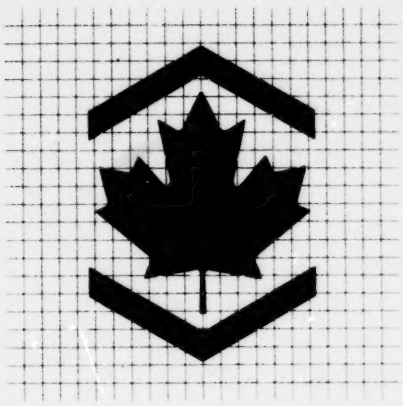

Publications du Conseil économique du Canada, 1981-1982

Rapport annuel, 1980-81, *David W. Slater* (EC1-1981F; disponible gratuitement au Conseil économique)

Rapports du Conseil

Sortir de l'impasse, Dix-huitième Exposé annuel, 1981 (EC21-1/1981F; 4,95 $ au Canada et 5,95 $ à l'étranger)

Pour une réforme de la réglementation, 1981 (EC22-93/1981F; 9,95 $ au Canada et 11,95 $ à l'étranger)

Le financement de la Confédération – D'aujourd'hui à demain, 1982 (EC22-103/1982F; 9,95 $ au Canada et 11,95 $ à l'étranger)

Études

L'informatique dans le secteur tertiaire, de *Steven Globerman,* 1981 (EC22-95/1981F; 5,95 $ au Canada et 7,15 $ à l'étranger)

L'indemnisation des victimes de la pollution au Canada, de *John Z. Swaigen,* 1981 (EC22-94/1981F; 7,95 $ au Canada et 9,55 $ à l'étranger)

Les prix de l'énergie et la productivité dans le secteur manufacturier, 1957-1976 – Une analyse exploratoire, de *E. R. Berndt et G. C. Watkins,* 1981 (EC22-96/1981F; 4,95 $ au Canada et 5,95 $ à l'étranger)

La réglementation des pêches commerciales au Canada, sous la direction de *Anthony Scott et Philip A. Neher,* 1981 (EC22-98/1981F; 5,95 $ au Canada et 7,15 $ à l'étranger)

Les revenus agricoles au Canada, de *George L. Brinkman,* 1982 (EC22-97/1981F; 7,95 $ au Canada et 9,55 $ à l'étranger)

Taux réels de rendement agrégés ex post au Canada, 1947-1976, de *A. Tarasofsky, T. G. Roseman et H. E. Waslander,* 1982 (EC22-99/1981F; 4,95 $ au Canada et 5,95 $ à l'étranger)

Périodiques

Au Courant, vol. 2., nos 1, 2, 3 et 4 (disponibles gratuitement au Conseil économique).

Les modalités de commande

On peut se procurer les rapports et les études publiés par le Conseil auprès des libraires désignés comme agents autorisés pour la vente des publications du gouvernement canadien. On peut aussi les commander par la poste en s'adressant au Centre d'édition du Gouvernement du Canada, Approvisionnements et Services Canada, Hull (Québec) K1A 0S9. (Les commandes postales doivent être accompagnées d'un chèque ou d'un mandat-poste fait à l'ordre du Receveur général du Canada.)

Demandes de renseignements

Pour obtenir de plus amples renseignements sur les publications et les travaux du Conseil, veuillez écrire à la Division des communications, Conseil économique du Canada, C.P. 527, Ottawa (Ontario) K1P 5V6.